

2025/247

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-070

Date de la convocation : 11/06/2025

Conseillers en exercice : 123

Conseillers présents : 63

Conseillers représentés : 16

Le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 009 HERBAY Christelle , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 012 RATAUX Frédéric (Loïc 013 LALONDE) , 013 LALONDE Loïc , 014 MATAGNE Laëtitia , 015 THIERION Vincent , 019 DEGUY Bernard (Roland 022 DESTENAY) , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean (Gérald 080 LORFEUVRE) , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030 DEFORGES Pierre , 031 LALLEMENT Séverine , 032 MANESSE Jean Eric (Florent 036 PIERSON) , 033 VAIRY Lionel , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie (Anne 038 SEMBENI) , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny (Eric 044 POU CET) , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 055 VERNEL Martine , 057 DEMISSY Pierre (Christophe 060 MANCEAUX) , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy (Bertrand 068 HAULIN) , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 067 ROUSSY Elise (Emmanuel 063 AUROUX) , 068 HAULIN Bertrand , 069 ARNOULT Jean Pol , 070 GROSSELIN Jacques , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 083 FRAN CART René , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry (Thierry 086 MACHINET) , 086 MACHINET Thierry , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël (Jacques 070 GROSSELIN) , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François (Vincent 084 FLEURY) , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude (Hubert 121 RENOLLET) , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann (Dominique 105 CARPENTIER) , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège (Christophe 118 LEBON) , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise (Francis 104 BOLY) , 121 RENOLLET Hubert , 123 FRAIPONT Anne

Ont donné procuration : 012 RATAUX Frédéric (à 013 LALONDE Loïc) , 019 DEGUY Bernard (à 022 DESTENAY Roland) , 024 DE POUILLY Jean (à 080 LORFEUVRE Gérald) , 032 MANESSE Jean Eric (à 036 PIERSON Florent) , 037 LEFORT Sylvie (à 038 SEMBENI Anne) , 042 HUSSON POISSON Fanny (à 044 POU CET Eric) , 057 DEMISSY Pierre (à 060 MANCEAUX Christophe) , 059 LECLERCQ Guy (à 068 HAULIN Bertrand) , 067 ROUSSY Elise (à 063 AUROUX Emmanuel) , 085 DEGLAIRE Thierry (à 086 MACHINET Thierry) , 097 AUDEGOND Michaël (à 070 GROSSELIN Jacques) , 099 LE GALL Jean François (à 084 FLEURY Vincent) , 103 BERGERY Marie Claude (à 121 RENOLLET Hubert) , 111 DUGARD Yann (à 105 CARPENTIER Dominique) , 117 LAMPSON Nadège (à 118 LEBON Christophe) , 120 PAYEN Françoise (à 104 BOLY Francis).

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : APPROBATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE DE L'INTERCOMMUNALITE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE DE L'ARGONNE ARDENNAISE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 03/07/2025
Et de sa publication ou notification le 03/07/2025

Vu la délibération n°DC2024-002 approuvant la mise en place d'un plan de piégeage contre les Frelons Asiatiques ;

Vu la délibération n°DC2024-067 approuvant la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la destruction des nids de Frelons asiatiques pour l'automne 2024 ;

Considérant le projet piloté par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Ardennes visant à favoriser la destruction de nids durant l'automne 2025 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Environnement en date du 26/05/2025 ;

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 78 voix POUR et 1 personne ne prend pas part au vote (081 ROBIN Dominique) :

- **D'APPROUVER** la mise en place d'une participation financière de la Communauté de Communes pour la destruction de nids de frelons asiatiques situés sur le territoire de l'Argonne Ardennaise à hauteur de 55 € par nid – dans le cadre d'un conventionnement avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Ardennes ;
- **DE PRENDRE ACTE** de la répartition des prises en charge pour chaque intervention :

PRESTATION UNITAIRE	SUBVENTION INTERCO	SUBVENTION CD08	RESTE A CHARGE PARTICULIER
110 €	55 €	40 €	15 €

- **DE CHARGER** le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET



Le Président,


Benoît SINGLIT